

Vichy Val d'Allier :

Territoire de formations, vivier

La démarche de Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) initiée en 2010 par la Communauté d'agglomération vise à construire l'avenir durable du bassin de vie, perçu dans sa globalité. Le diagnostic réalisé permet de dégager les priorités pour les décennies à venir. Les atouts de Vichy Val d'Allier (VVA) sont nombreux et leur valorisation est en œuvre.

Pour renforcer son attractivité, la Communauté d'agglomération mise notamment sur une offre de formations sans cesse étoffée et diversifiée, susceptible de répondre aux besoins des entreprises installées sur son territoire.

Communauté d'agglomération :

Population : près de 80 000 habitants.
Démographie positive pour la deuxième communauté d'agglomération auvergnate (546 habitants supplémentaires entre 1999 et 2008).

Superficie : 327,5 km².

Densité : 236 habitants au km².
Plus de la moitié des habitants à Vichy et Cusset.

23 communes sont rassemblées au sein de VICHY VAL D'ALLIER (VVA) :

Abrest, Bellerive-sur-Allier, Billy, Bost, Brugheas, Busset, Charmeil, Cognat-Lyonne, Creuzier-le-Neuf, Creuzier-le-Vieux, Cusset, Espinasse-Vozelle, Hauterive, Le Vernet, Magnet, Mariol, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Rémy-en-Rollat, Saint-Yorre, Serbannes, Seuillet, Vendat et Vichy.

8 communes ont plus de 2.000 habitants :

- Vichy (25 700)
- Cusset (13 900)
- Bellerive-sur-Allier (9 000)
- Saint-Germain-des-Fossés (3 700)
- Creuzier-le-Vieux (3 300)
- Saint-Yorre (2 800)
- Abrest (2 700)
- Vendat (2 200)



VVA est située au cœur du bassin d'emploi de Vichy qui compte près de 110 000 habitants répartis sur 81 communes (dont 40 inférieures à 500 habitants) ; 65 d'entre elles présentent une dominante rurale.

Une ouverture sur l'extérieur soutenue

Située au sommet de la dorsale de croissance démographique auvergnate, VVA constitue un trait d'union fédérateur grâce à sa **double ouverture** vers la plaque clermontoise et Rhône-Alpes.

Outre ses relations privilégiées avec Clermont-Ferrand (via le Réseau Clermont-Auvergne-Métropole), VVA collabore sur divers dossiers avec le Grand Roanne. C'est en mars 2011 que la commission nationale s'est prononcée sur l'opportunité d'organiser à l'automne un débat public autour du **projet de TGV**. La poursuite du projet et ses conditions de réalisation vont être fixées pour relier la région Rhône-Alpes à l'Île-de-France, en passant par l'Auvergne. Les débats publics à mener, les commissions chargées d'établir un plan de financement, ainsi que les phases de construction de cette nouvelle ligne ne laissent pas envisager sa mise en service avant 2025.

Priorité est donnée au désenclavement, avec le raccordement aux grands axes routiers et ferroviaires. Son accès facilité doit favoriser l'implantation comme l'essor des entreprises sur le territoire.

Ainsi sont programmées pour 2015 les mises en service de la bretelle autoroutière A719 Gannat-Bellerive et le contournement « Sud-ouest ». Dans l'impasse depuis 2006, le projet de contournement « Nord-ouest » s'est vu réactivé par le déblocage de 200.000 € par l'Etat, afin de relancer les études pour une mise en service envisagée fin 2015. Le **contournement complet de l'agglomération vichyssoise** deviendrait alors réalité.

Favoriser le développement universitaire et l'essor de formations, vecteurs de dynamisme

« Les agglomérations qui réussiront sont celles capables de faire coïncider les offres de formations sur leur territoire avec les attentes de leurs entreprises, présentes ou à venir.

Le dynamisme économique repose en partie sur cette nécessaire convergence entre le monde de l'enseignement supérieur et celui du travail. Avec en ligne de mire, des débouchés assurés pour les jeunes sur notre bassin d'emploi. L'industrie reste un facteur d'emploi essentiel à notre développement ; elle doit pouvoir trouver sur place l'encadrement et la main d'œuvre qualifiés.

Depuis 10 ans, notre Communauté d'agglomération développe ses compétences sous le double signe de la solidarité et de la cohésion territoriale. L'une de ses premières réalisations a été l'ouverture du Pôle Universitaire et Technologique, en lien avec les universités clermontoises. Il participe à la construction de la plaque urbaine Clermont-Ferrand-Vichy dans laquelle nous sommes impliqués.

VVA compte aujourd'hui près de 2 200 étudiants et nous mettons tout en œuvre pour attirer et retenir cette population jeune, porteuse d'avenir économique, mais aussi démographique. Qu'il s'agisse des équipements sportifs comme le Stade aquatique, ou des transports, avec notamment le nouveau réseau de bus MobiVie, plus économe et moins polluant, nos actions en faveur de la qualité de vie dans notre agglomération contribuent à accroître son attractivité et renforcent son dynamisme.

Notre dixième anniversaire représente une étape importante pour une **agglomération ouverte sur l'extérieur et accessible**, qui entend projeter une image rajeunie et modernisée. Associant les citoyens d'agglomération, l'élaboration en cours du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) de VVA doit fixer les lignes directrices de son développement harmonieux. »

Jean-Michel Guerre
Président de la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier
et Maire de Bellerive-sur-Allier



En juillet 2011, pour la troisième année consécutive, un **Forum du logement étudiant** a été organisé conjointement par le Point Information Jeunesse (PIJ) de VVA et le Pôle Universitaire et Technologique.

La Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier propose également une recherche en ligne de logements pour les étudiants, via son Point Information Jeunesse et le réseau info-jeunes régional, depuis le site www.info-jeunes.net. Un « **label logement étudiant** » a été créé et VVA a mis en place une charte visant à optimiser l'accueil des étudiants sur son territoire. Reposant sur des critères spécifiquement définis, elle a été signée par VVA et de nombreux organismes œuvrant pour le logement (bailleurs, agences immobilières, LOGIL, CAF, FJT, CREPS, PIJ, ADIL). Les organismes partenaires affichent désormais ce label qualité dédié. Donnant droit à des réductions importantes, des Chéquiers culture et sport sont également proposés à la rentrée aux jeunes de 11 à 25 ans.

Conforter le niveau qualitatif du Pôle Universitaire de Vichy Val d'Allier

Pas d'accroissement spectaculaire des effectifs à la dernière rentrée sur le site du Pôle Universitaire qui fête officiellement ses dix ans en affichant « complet » : « **Après le doublement du nombre de nos étudiants l'an dernier, les travaux d'agrandissements ont été menés à bien et nous avons trouvé notre rythme de croisière.**

La dynamique est lancée et ce sont désormais plus de 800 étudiants répartis sur 17 filières (de bac+2 à bac+5), qui peuvent embarquer chaque année sur ce magnifique paquebot de 9 500 m². Nous entendons maintenir le cap de l'excellence sur cet établissement développé au cœur des parcs de Vichy. » Pour Jacqueline Girard, sa directrice, la « **mosaïque de peuples et de cultures constituée avec les étudiants étrangers du Cavilam partageant les locaux, renforce le rayonnement du campus.** »

pour ses entreprises

Continuer à aller de l'avant

Pour autant, la formation supérieure aujourd'hui durablement et confortablement installée dans l'agglomération, entend bien poursuivre sa progression. « Soutenue par les collectivités territoriales partenaires, la Communauté d'agglomération a acquis des bâtiments voisins qui vont permettre à terme d'accueillir 200 étudiants supplémentaires. Deux grandes salles modulables d'une centaine de places chacune vont y être aménagées et dotées d'équipements performants, à même d'assurer dès la rentrée 2012, la formation de qualité pédagogique et technique qui prévaut sur le site. Notre collaboration avec les universités clermontoises est active et nous sommes pleinement intégrés au Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur en cours de constitution. Nous voulons être prêts à renforcer nos filières qui participent au renouveau économique de notre territoire. »

Jacqueline Girard
Directrice du Pôle Universitaire



▪ Installé au Pôle Universitaire, le **Cavilam**, centre de recherche pédagogique de réputation mondiale, contribue à l'innovation dans l'enseignement des langues. En 2010, il a accueilli 3475 stagiaires (étudiants et professeurs) en provenance de 119 pays. Si les européens sont largement représentés, la part des asiatiques (chinois et japonais) ne cesse d'augmenter, sans oublier la venue en nombre important d'australien, de brésiliens ou de mexicains. En outre, son département des langues étrangères et de la formation propose des cours adaptés aux professionnels des différents secteurs d'activités travaillant à l'international.

▪ À proximité immédiate du Pôle, **Qualidev** constitue un Centre de ressources Qualité Sécurité Environnement (QSE), ouvert aux étudiants comme aux entreprises. Situé au cœur des parcs de Vichy dans l'ancien couvent des Célestins entièrement réhabilité par la Chambre de Commerce et d'Industrie, ce lieu d'accueil, d'animations et d'échanges, présente un dispositif de veille et d'anticipation, ainsi qu'un espace d'information et de documentation dédié aux thématiques Développement Durable. S'appuyant sur des partenariats publics/privés visant à optimiser la performance des entreprises, Qualidev œuvre en lien direct avec le **Pôle Qualité Performance en Région Auvergne**, l'un des trois pôles régionaux créés en France ces dernières années, afin de répondre efficacement aux besoins des PME/PMI en matière de QSE.

Une stabilité démographique stimulée

L'évolution de la population de VVA s'avère stable depuis une dizaine d'année. Un résultat globalement positif (0,7 %) lié à une forte hausse du nombre d'habitants dans les petites communes (jusqu'à 21,5 % d'évolution à Bost), tandis que le cœur de l'agglomération se dépeuple (-4,5 % pour le centre ville de Vichy).

Face au vieillissement de sa population, VVA renforce sa politique d'accueil de nouvelles populations d'actifs. Incitations fiscales, avec des abattements d'impôts majorés pour les familles, mais aussi **développement de structures d'enseignement adaptées et performantes**.

Offrir aux élèves un cursus diplômant complet dans un environnement aménagé

Depuis avril 2011, la Cité Scolaire Albert Londres regroupe officiellement sous un même nom le lycée général et technologique (anciennement Presles), le lycée professionnel et le Greta Dore Allier. C'est François Demange qui supervise l'une des plus grandes cités scolaires d'Auvergne. Elle s'étend sur 18 hectares à l'entrée de Cusset, avec autant de bâtiments pour la réhabilitation desquels le Conseil Régional a investi 61 millions d'euros. Le chantier engagé en 2006 devrait s'achever en 2014. « Nous sommes au milieu du gué et la restructuration des bâtiments



contribue à la cohérence de la cité, dotée d'un environnement de travail performant. Nos 2000 élèves bénéficient d'un bâtiment unique pour les Sciences équipé en conséquence, tandis que le Centre de Documentation et d'Information de 600 m2 constitue un lieu de ressources important. C'est toute l'organisation de la vie scolaire au quotidien qui se trouve améliorée par les travaux entrepris.

Nous voulons optimiser la réussite des élèves qui peuvent effectuer sur place un cursus complet (du CAP au Bac+2) dans de bonnes conditions. Notre public est très large, à la fois urbain (Vichy ou Cusset), mais aussi rural, de nombreux jeunes venant de petites localités voisines. Nous ambitionnons de permettre à la quasi-totalité d'entre eux de sortir diplômés. Nos différentes filières entretiennent des relations permanentes avec les acteurs économiques locaux : organismes publics, entreprises et associations développent à nos côtés de multiples projets ; cette collaboration favorise l'intégration progressive des jeunes dans les secteurs d'activités auxquels ils se destinent.

Ainsi la **plateforme technologique Forbois @uvergne** installée dans nos locaux représente un bel exemple de cette **interactivité des équipes d'enseignants et du tissu professionnel**. Cette structure régionale coordonne et regroupe des pôles de formation de la Filière Forêt Bois. Elle met au service des entreprises les compétences des enseignants et universitaires, ainsi que les moyens matériels des différents plateaux techniques propres à chaque partenaire. L'exécution de prestations de transferts de technologie et d'innovation est l'occasion pour les élèves et les étudiants, de mettre en œuvre leurs acquis et d'appréhender le monde de l'entreprise. Elle est, pour le lycée, l'opportunité de valoriser la voie technologique et professionnelle et le cas échéant, d'adapter sa formation. »

François Demange
Proviseur de la Cité Scolaire Albert Londres



Améliorer l'interface entre la formation et l'insertion professionnelle

D'emblée, Mme Ghania Ben Gharbia, Proviseur du Lycée Valéry Larbaud à Cusset, affirme sa volonté de « concilier qualité de vie et qualité de l'enseignement », sur son établissement installé depuis une dizaine d'années au cœur du bassin vichyssois. Cette réalisation du Conseil Régional constitue « un outil de travail performant, tant sur la forme que sur le fond ». Bénéficiant d'un environnement privilégié, avec des bâtiments design, tout en courbes et en luminosité, harmonieusement intégrés au sein d'un parc arboré, ce lycée polyvalent propose un éventail de formations « aussi bien pensé que bien structuré ».

Ses diverses filières se déclinent du CAP au BTS, dans les domaines de l'hôtellerie-restauration, du commerce, de l'accueil, des soins et des services à la personne. Des équipements haut de gamme (laboratoires, salles informatique, cuisines et restaurants, ateliers et magasin d'optique etc.) viennent compléter l'offre déployée pour « mieux permettre aux jeunes de développer leur projet personnel dans un cadre propice à leur insertion. Des professionnels les accompagnent ponctuellement dans leur parcours, tant dans la formation initiale dispensée au lycée, que lors des stages en entreprises. Concernant la formation continue, nous entretenons une collaboration fructueuse avec le Greta Dore Allier. »

Mettre en adéquation les compétences des élèves avec les débouchés existants

Autant de propositions technologiques et professionnelles complémentaires, avec des spécificités soigneusement ciblées (comme la filière optique-lunetterie) qui attirent des candidats de plus en plus nombreux (50% originaires de l'Allier, l'autre moitié venant de la France entière). « Nous accueillons à chaque rentrée près de 950 élèves et nos effectifs sont en progression constante, la voie professionnelle s'étoffant notablement ». L'ouverture à la rentrée 2011 d'une seconde menant à un Baccalauréat Professionnel « **Accompagnement Soins et Services à la Personne (en structure)** », ainsi que celle d'une première année de CAP « **Agent Polyvalent Restauration** » (cuisine collective), viennent répondre à une demande avérée sur le marché du travail.



Il faut que l'amont, avec un recrutement pertinent, rencontre l'aval, pour favoriser une intégration réussie dans le monde des entreprises. Pour ce faire, nous devons être à l'écoute permanente des évolutions économiques et sociétales, afin de rester en phase avec les besoins réels ou émergents. »

Ghania Ben Gharbia
Proviseur du Lycée Valéry Larbaud



Des filières ciblées pour les entreprises

Longtemps marqué par sa spécificité industrielle, le bassin de Vichy poursuit son redéploiement. Les difficultés conjoncturelles rencontrées par certains secteurs traditionnels favorisent dans le même temps l'essor de certaines filières porteuses.

Accompagner la montée en compétences des métiers du Bâtiment

Même si le secteur du Bâtiment n'est pas épargné par le contexte économique actuel, il demeure attractif pour les jeunes. « La revalorisation des salaires des apprentis via la signature d'accords de branches s'est accompagnée ces dernières années, d'une revalorisation de l'image de nos différents métiers. Aujourd'hui, on ne choisit plus de s'orienter vers le Bâtiment « par défaut », les jeunes se révélant véritablement motivés par des filières qui offrent des débouchés. » Le Directeur de l'École des Métiers du Bâtiment, Jean-Jacques Devaux, souligne la stabilité des effectifs de son établissement bellerivois 100% dédié à ce secteur d'activités. « Du CAP au BTS en passant par le BAC Pro, nos 7 filières accueillent près de 700 jeunes chaque année. Nous sommes passés de 0,3% de filles au début des années 2000 à 3%, une progression notamment liée à l'amélioration des conditions de travail sur les chantiers.

Si les candidats apprentis restent nombreux à l'appel, il est parfois difficile de trouver des maîtres d'apprentissage sur certains métiers. C'est pourtant essentiellement par cette



voie que les entreprises assurent leur recrutement. De plus, celles qui accueillent des apprentis peuvent bénéficier d'aides à l'embauche. Malgré la baisse d'activité engendrée par la crise, il faut préparer la relève pour être prêts à assurer le redémarrage économique qui s'annonce. Les besoins en main-d'œuvre qualifiée demeurent importants et les opportunités de reprise ou création de TPE-PME existent bel et bien.

Une nouvelle approche des métiers

Cet accueil de jeunes en formation par alternance représente en outre un moyen efficace de s'adapter à l'évolution de métiers concernés au premier chef par l'éco-construction et la mise en place progressive des mesures issues du Grenelle de l'Environnement. Tous sont impactés par cette nouvelle approche durable du Bâtiment, impliquant de nouvelles pratiques.

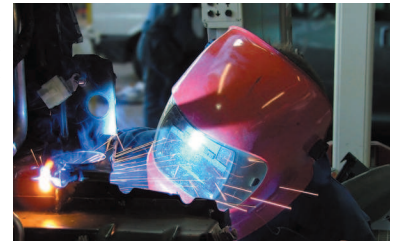
La montée en compétences à tous les niveaux s'avère plus que jamais nécessaire ; en plus des évolutions techniques et technologiques, une véritable coordination des métiers est indispensable pour assurer la performance globale des chantiers. Nous avons désormais une obligation de résultats, impliquant une organisation méthodique du travail. Cette responsabilité accrue de chacun des acteurs sur le chantier renforce l'exigence de qualité. Elle doit se révéler, pour les formateurs que nous sommes comme pour nos apprentis, source de motivation et facteur de progrès. »

Jean-Jacques Devaux
Directeur de l'École des Métiers du Bâtiment



Comptant plus de 400 établissements industriels, Vichy Val d'Allier constitue la deuxième agglomération régionale et déploie ses compétences dans des domaines d'activité diversifiés : la **plasturgie** (CTL Packaging, Wavin France SAS etc.), l'**électronique** (Nizerolles Systèmes Electroniques, Labinal...), l'**électricité** (Maclean Power France, Peintamelec...) la **métallurgie** (Les Profils du Centre et Galva Eclair du groupe Galva Union, l'un des leaders européens pour la galvanisation à chaud des métaux, Valmont à

Charmeil, n°2 sur le marché français des candélabres...) ou encore l'**automobile** (Ligier, leader mondial du Véhicule Sans Permis, Altia – fabrication de pièces et sous-ensembles élémentaires à partir de fils d'acier...). Représentant 17% de l'emploi salarié, l'**industrie agro-alimentaire** (IAA) occupe une place prépondérante dans l'agglomération (2ème place régionale, 1/8 du secteur en Auvergne). Avec une trentaine d'entreprises réparties sur le territoire, ses productions sont variées : fabrication des fameuses pastilles de Vichy (69 personnes), industrie des eaux (246 personnes) mais aussi viande de volaille (240 personnes pour Arrivé Auvergne), viande Charolaise et Bio (Convivial, lauréate du trophée régional INPI de l'innovation qui envisage de tripler sa capacité de production d'ici 2012), desserts diététiques en poudre et boissons instantanées (Capryl) etc.



Depuis plusieurs années, la Communauté d'agglomération a entrepris de redéployer ses activités. Cette **diversification** favorise la **montée en puissance du tertiaire** sur son territoire, ainsi que le développement de compétences dans des secteurs variés.

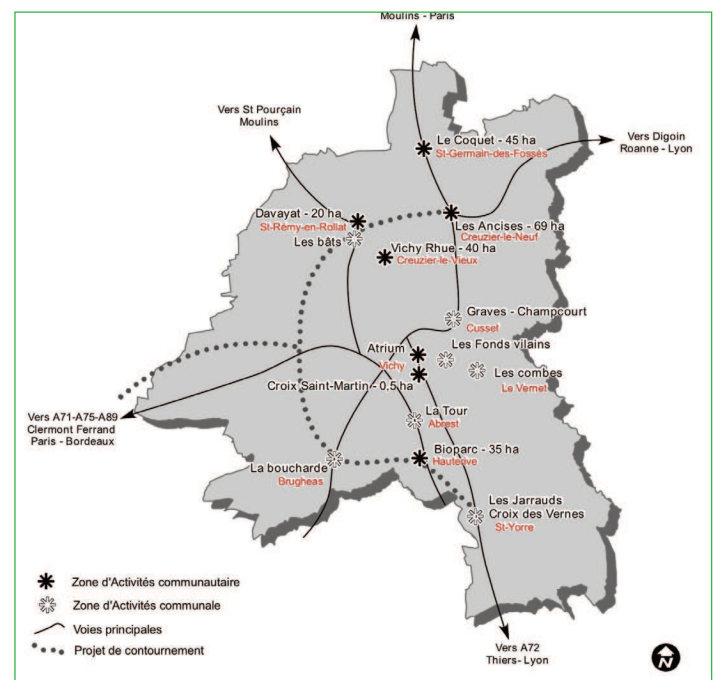
Pour les accueillir, VVA a développé un pôle d'activités tertiaires, l'**Atrium**, qui, sur 8000m², leur propose à proximité immédiate de la Gare SNCF, des espaces à géométrie variable



parfaitement adaptés (et adaptables) à leurs besoins, déjà occupés à 75%. Sa pépinière héberge une quinzaine de sociétés ; son hôtel d'entreprises propose diverses surfaces disponibles en location (de 30 à 500 m²) ; enfin son Atrium Express comprend des bureaux louables à la journée avec salle de réunion équipée (mobilier, vidéo projecteur). Conçu et équipé pour

favoriser le démarrage, le développement ou l'implantation de sociétés de services, l'Atrium est doté d'un parking de 350 places. À la rentrée 2011, une crèche inter-entreprise vient compléter son offre.

+ d'information sur www.atrium-vichy.com



Pour développer ses activités, l'entreprise Mac Lean (productrice d'isolateurs composites) s'installe sur la zone des Graves. En 2011 ET 2012, ce sont 700 000€ de travaux (voirie etc.) qui seront investis annuellement sur les Zones d'Activités Communautaires de Davayat, Les Ancises et le Bioparc pour l'aménagement de terrains complémentaires.

Dans le domaine des services spécialisés dans les relations clients, Satel et Karavel poursuivent leur avancée. De nombreuses PME se sont ainsi positionnées sur des marchés de niche ou dans des domaines très pointus, à l'instar des sociétés installées au Bioparc d'Hauterive (JCE Biotechnologie, Sétubio ou Vectec etc.) spécialisées dans le **secteur Santé-Beauté-Forme**.
+ d'information sur www.bioparc.com

La présence à Creuzier-le-Vieux des lignes de production de **Cosmétique Active Production** (L'Oréal) où sont notamment fabriqués les produits de la gamme Vichy à base d'eau thermale, contribue au dynamisme de ce secteur en essor.

Formation professionnelle : les adultes aussi !

Le taux de chômage du Bassin économique de Vichy avoisinait 10,5% fin 2010, soit une augmentation désormais contenue (- 0,3% sur un an). Les chômeurs de longue durée (supérieure à deux ans) représentent 44% du nombre de demandeurs d'emploi. Le faible niveau de qualification professionnelle s'avère en partie responsable d'une telle situation et les enjeux d'aménagement économique vont aujourd'hui de pair avec une politique d'emploi/formation soutenue.

Qu'il s'agisse d'entreprendre une formation complémentaire dans son secteur professionnel d'origine ou d'opérer une complète reconversion, il existe sur place des solutions bien adaptées.

Trouver son orientation professionnelle

Directrice territoriale Nord Auvergne de l'**Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA)** depuis mars 2011, Catherine Joseph reprend à son compte l'engagement de l'AFPA : « faire de la formation une réalité pour tous. Nous nous sommes fixés comme mission d'élever le niveau de qualification des actifs, en commençant par les moins qualifiés. Directement opérationnelles, nos formations couvrent plusieurs centaines de métiers, de l'ouvrier qualifié au technicien supérieur, dans les secteurs du BTP, de l'industrie ou du tertiaire. Se déroulant dans les mêmes conditions de travail qu'en entreprise, elles sont dispensées par des professionnels qui ont exercé plus de cinq ans le métier qu'ils enseignent. Nous répondons aux demandes de la Région Auvergne, l'une des premières à avoir repris cette compétence en matière de formation professionnelle des adultes, mais aussi à Pôle Emploi, ainsi qu'aux branches professionnelles et entreprises. Nous disposons de deux campus à Clermont-Ferrand, d'un campus à Montluçon et de deux antennes, à Moulins et à Vichy (spécialisée dans le tertiaire). Pour l'ensemble de ce territoire Nord Auvergne, ce sont au total 120 personnes qui s'efforcent de proposer une offre la plus large et la mieux adaptée possible, grâce à des compétences en formation et accompagnement des stagiaires dotées des plateaux techniques adaptés aux exigences des professionnels. »



Le **GRETA du bassin Dore Allier** s'appuie sur les ressources en équipement et personnel des établissements publics d'enseignement et sur 3 conseillers en formation continue (Christine Portier, Catherine Ghesquière et Michel Coutier), pour construire une offre de formation continue bien intégrée à l'économie locale.



« Notre rôle est de redonner envie de se réaliser dans leur travail à des individus de tous âges, dont la formation initiale n'a pas abouti. » Pour Céline Duffaut, directrice technique du **Greta Dore Allier** implanté au sein de la Cité scolaire Albert Londres, « être bien dans son travail, c'est être bien dans sa vie.

Bénéficiant d'un accompagnement professionnel, un bilan de compétences ou une Validation des Acquis de l'Expérience peuvent permettre de passer un cap déterminant. Formations générales ou spécialisées (industrielles, tertiaires, services et soins à la personne, hôtellerie-restauration, optique, ...), toutes nos prestations sont individualisées, portées par une dynamique de groupe motivante.

Les stagiaires accueillis sont pour près de 70% des demandeurs d'emplois orientés par Pôle Emploi, la mission locale ou Cap Emploi ; 30% d'entre eux sont des salariés financés par leurs entreprises, leurs administrations ou les fonds d'assurance formation. Nous travaillons en équipe avec nos formateurs (enseignants vacataires et professionnels contractuels), notre objectif commun étant de favoriser la valorisation de chacun des stagiaires par une évolution professionnelle gratifiante à tous les niveaux. »



Employant 1 800 salariés, le **Centre hospitalier Jacques-Lacarin** représente l'une des PME les plus importantes de l'agglomération. Démarrés en 2009, d'importants travaux d'agrandissement et de modernisation (plus 60 millions d'euros investis) se poursuivent. Après l'ouverture du Pôle mère-enfant (2006) et l'inauguration début 2011 de la nouvelle Unité de Psychiatrie du Sujet Agé (UPSA), c'est la construction d'un bâtiment dédié aux maladies du rein qui se profile à l'horizon 2014. La restructuration du bloc médico-chirurgical avance, avec notamment l'installation d'une salle de coronarographie (technique d'imagerie médicale). Le Centre Hospitalier se dote également d'une unité neuro-vasculaire lui permettant de prendre en charge les Accidents Vasculaires Cérébraux.

Un thermalisme dynamique

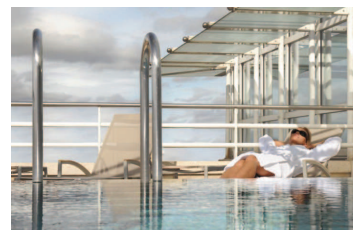
Issue de sa vocation thermale remontant à l'Antiquité, l'agglomération bénéficie d'une image de marque valorisée notamment au travers d'un **secteur « santé-beauté-forme »** innovant. La renaissance d'un **thermalisme actif** orienté vers la prévention et les soins de suite, allie diététique et pratique sportive aux soins traditionnels à base d'eau de source.

Le Centre Nutritionnel constitue la base opérationnelle du programme « Coaching minceur à Vichy ». C'est ici que s'élaborent les programmes d'amaigrissement et que s'échangent les dernières informations scientifiques avec les Facultés de Médecine et les Centres de Recherche associés. Le programme « Maigrir à Vichy », lancé en coopération avec l'ensemble des acteurs locaux, vient renforcer l'attractivité des Thermes de Vichy.

La stratégie « santé pour tous » initiée offre un véritable pôle de recherches et d'applications en matière d'amaigrissement et de prévention des maladies, en particulier de certains cancers, par la nutrition.

Parce qu'« il se révèle gynécologiquement essentiel de ne pas limiter la femme à sa fonction de reproduction », un centre dédié devrait ouvrir ses portes à Vichy fin 2011. À l'initiative de ce projet, le docteur Thierry Haag entend rassembler l'ensemble des expertises scientifiques et médicales permettant de vivre une féminité en toute plénitude.

Le centre aura pour vocation d'harmoniser les étapes importantes d'une existence de femme perçue dans la globalité de son parcours, depuis la puberté jusqu'à sa maturité. Trois axes de développement seront favorisés : la biochirurgie, l'imagerie écho-endoscopique et l'anti-aging. Consultations, mais aussi journées thématiques, débats et ateliers seront organisés dans le cadre privilégié du Spa des Célestins.



Un tourisme d'affaires qui gagne du terrain

Représentant 50% du tourisme local, le tourisme d'affaire continue de gagner des parts de marché. Réparti sur plusieurs lieux, il revêt diverses formes : les manifestations au Palais des Congrès et au Centre Omnisports, sans oublier le Palais du Lac qui tend à devenir le parc exposition de la Communauté d'agglomération. Sont également pris en compte les séminaires résidentiels dans les hôtels et les journées de formation professionnelle. Avec 249 manifestations à son actif en 2010, le Centre Omnisports confirme sa vocation sur ce secteur d'activité pour lequel il constitue une alternative de choix.

Au total, les services de l'Office de Tourisme ont comptabilisé 77 000 nuitées pour une durée moyenne du séjour légèrement supérieure à 2 nuits (+ 8% par rapport en 2009). Depuis fin 2010, c'est la **Plateforme Destination Congrès Séminaires** qui assure la promotion commerciale des équipements gérés par l'Office de Tourisme pouvant être utilisés pour des réunions professionnelles, des congrès et des séminaires (le Palais des congrès, le Centre Omnisports, le Centre Culturel Valéry Larbaud).

Depuis son ouverture en 1997, le **Palais des Congrès-Opéra de Vichy** affirme une diversification constante de l'activité congrès. En 2010, ce sont 101 manifestations qui s'y sont déroulées, son chiffre d'affaires restant stable. Fort de sa situation privilégiée (un site de 18 000 m² en plein centre-ville, au cœur de plus de 6 ha de parcs en bordure du lac d'Allier) et de l'offre d'hébergements (1 400 chambres d'hôtels du 2 au 4 étoiles) environnante, le Palais des Congrès affiche sa compétitivité à l'échelle nationale, Vichy tendant à devenir une destination phare du tourisme d'affaires et des grands rendez-vous institutionnels ou associatifs. Sans oublier les salons professionnels et autres rencontres thématiques qui alimentent un carnet de rendez-vous bien rempli.

C'est au Palais des Congrès que la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier a co-organisé les 20èmes Rencontres Nationales de l'Economie Territoriale (RNET) en mai dernier. Elles ont rassemblé près de 200 professionnels (collectivités, élus, organismes consulaires et consultants) venus échanger sur les stratégies de développement économique durables des territoires. Le convent du Grand Orient de France (la plus grosse assemblée de l'année 2010 avec 1 400 participants pendant quatre jours) a choisi de revenir en 2011 à Vichy.



Pour répondre aux besoins locaux en matière de professionnels du tourisme, mais aussi de praticiens formés aux soins « bien-être », des formations spécialisées se sont développées sur le territoire de VVA.

Basé à Vichy depuis sa fondation en 1989, HÉCATE, spécialiste dans l'apprentissage des disciplines liées à l'hydrobalnéologie et aux techniques de bien-être, bénéficie sur place d'un plateau technique de prestige. Les liens instaurés avec la Compagnie de Vichy constituent autant d'opportunités pour développer ses activités en matière de ressources humaines. « Le cadre exceptionnel du Vichy Spa Les Célestins confère une réelle valeur ajoutée à nos enseignements. Démarré il y a 16 ans, ce partenariat avec l'un des plus grands centres Forme-Beauté-Santé européens nous a déjà permis d'obtenir le Titre de Niveau IV Hydrobalnéologue en 2008, seul Titre de ce niveau au plan national. » (Patrick Breuil, responsable d'HÉCATE à Vichy)

Se différencier pour apporter une valeur ajoutée à nos formations

Nouveau nom, nouveaux locaux, nouvelle directrice : 2010 a constitué « une année de remise sur les rails » pour Françoise Machebeuf, nommée à la tête du Lycée Privé d'Enseignement Supérieur de Vichy (anciennement École des Carrières Supérieures -et Féminines- de Vichy créée en 1963). « La qualité de nos formations en **Beauté, Management et Tourisme** ainsi que leur nécessaire maintien dans l'offre d'enseignement supérieur local, nous a permis d'obtenir les soutiens politiques et économiques nécessaires à la poursuite de nos activités. Le préfet de l'Allier a signé un contrat d'association liant l'État avec un professionnel nantais qui s'est engagé pour ce nouveau Lycée, à reprendre nos cinq filières post-bac, avec la même équipe enseignante, à Vichy.

En investissant nos locaux dans l'avenue des Célestins, les 198 étudiants de la rentrée 2010 ont trouvé **une équipe plus motivée que jamais**. Ils bénéficient en outre de la proximité immédiate du Pôle Universitaire et se trouvent bien intégrés à la vie étudiante qui s'avère dynamisante. Pour cette rentrée 2011, l'ouverture de 6 salles supplémentaires, aménagées sur un plateau à proximité du lycée actuel, va compléter notre installation.

Nous entendons désormais pérenniser notre établissement, en nous différenciant : nouvelles options, comme l'option « Grande distribution sportive » proposée en partenariat avec Décathlon aux élèves de BTS Management des Unités Commerciales, ou encore l'option Relations Internationales pour les inscrits en BTS Assistant Manager ; mise en place de soutien renforcé en anglais (pour les titulaires de bac pro), ouverture à l'international accentuée, via l'organisation de voyages d'études à l'étranger par les étudiants qui apprennent concrètement le financement d'un projet d'envergure. Toutes ces actions visent à conférer une valeur ajoutée à notre lycée qui a aujourd'hui retrouvé un second souffle. »

Françoise Machebeuf
Directrice du Lycée Privé d'Enseignement Supérieur de Vichy



Faire rimer « brevets » avec « débouchés »

Situé à proximité immédiate du Centre Omnisports, le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS) Vichy Auvergne s'étend sur plus de 9 hectares. Contribuant à la vie économique du bassin de Vichy avec un budget de l'ordre de 3M€, cet établissement public du ministère des Sports emploie trente-neuf fonctionnaires, une dizaine d'agents et 15 employés de sociétés de service en charge de l'entretien du site. Jean-Marc Lapierre dirige son équipe qui, avec plus de 160 vacataires, met en place chaque année un programme de **formation aux métiers du sport et de l'animation** dans des domaines variés : aquatique (maître-nageur), nautique (aviron, canoë-kayak), sport de pleine nature (golf, randonnée etc.), activités pugilistiques (kick-boxing, full contact, boxe française...) et sports collectifs (basket-ball, football, handball, rugby ou volley-ball).

« **Partie intégrante du CFA, nous accueillons en formation initiale ou en formation professionnelle continue près de 1 000 stagiaires par an, dont plus de 87% sont sortis diplômés en 2010. Parce que nos ouvertures de formations correspondent à des besoins existants, nos taux de placement sont bons (89% trouvent un emploi dans les 6 mois suivant l'obtention du diplôme).**

De niveau IV (équivalent du baccalauréat), la formation s'étale sur 10 à 18 mois, selon la spécialité sportive choisie. Dans la grande majorité des cas elle est prise en charge à 100% par les organismes partenaires (organismes collecteurs taxe d'apprentissage, Conseil régional, État) » précise le directeur de l'établissement. animateur sportif spécialisé, fonctionnaire territorial ou salarié d'une association, devient autant de postes accessibles une fois le brevet professionnel en poche.

Autre mission du CREPS, la **préparation des sportifs de haut niveau** avec 4 pôles d'entraînement « espoirs » en aviron, basket-ball, football et tennis de table. Depuis septembre 2010, la Fédération Française de Wushu (art martial chinois) a implanté son centre d'entraînement. De plus, la Fédération française handisport vient récemment de décider de l'implantation sur l'établissement de son premier Pôle France « jeunes » en natation qui débutera son fonctionnement le 1er septembre.

Sans oublier le **Pôle Ressources National Sport et Santé**, outil de conseil, de soutien et d'expertise. « C'est une structure importante (mise en réseau d'expert, collecte et diffusion de ressources) consacrée à des sujets comme la lutte contre l'obésité, la lutte par le sport contre la récurrence de certaines pathologies, ou aux addictions du sportif, comme le dopage. C'est non seulement d'actualité, mais en plus cela s'inscrit parfaitement dans la vocation de l'agglomération vichysoise d'allier sport et santé.

Après les travaux de restructuration et de rénovation effectués de 2007 à 2010, notre site a lui aussi mérité l'appellation de « haut niveau » ! Ses différentes installations sportives et pédagogiques, ainsi que les possibilités d'hébergement et de restauration sur place nous permettent d'accueillir d'importantes manifestations, à l'instar des épreuves des concours du CAPEPS. »

Jean-Marc Lapierre
Directeur du CREPS Vichy-Auvergne



Economie du sport : un campus international

Offrant la pratique de (presque) **tous les sports à tous les niveaux**, au travers de la cinquantaine de disciplines proposées, l'agglomération bénéficie d'un plateau technique exceptionnel dont les retombées économiques sont importantes. Le **tourisme sportif** s'avère essentiel pour le bassin de Vichy. En 2010 il a généré 13.6% de nuitées marchandes en plus (110 000 nuitées au total). Le chiffre d'affaires commercial du Centre Omnisports a augmenté de 56 % par rapport à 2009. Des résultats liés à l'accueil de grosses manifestations nationales et internationales (JOCA 2010, Challenge SANOFI, etc.).

Pourvu d'une tour des juges totalement renouvelée, le plan d'eau de 100 ha reçoit régulièrement des compétitions d'aviron, de canoë-kayak, mais aussi de jet-ski ou de motonautisme.



Implanté dans un parc arboré de 120 ha, en bordure du lac d'Allier, le **Centre omnisports** réunit en un même lieu les équipements nécessaires à la pratique de **nombreux sports**, à l'organisation de salons et séminaires ainsi que des infrastructures d'hébergement et de restauration. Il est notamment doté de 8 terrains de football dont 1 en synthétique, 2 terrains de rugby, 1 stade d'athlétisme, 18 terrains de tennis, 1 bouloserie extérieure et intérieure, 1 parcours de canoë-kayak et rafting en eaux vives, tir à l'arc... Son palais des sports Pierre-Coulon accueille près de 3 000 supporters à chacun des matchs de l'**équipe de la JAV** qui évolue parmi l'élite du basket. Son public a été plusieurs fois récompensé pour la qualité de son soutien et son cercle d'affaires « JAV Entreprises » regroupe plus de 150 partenaires commerciaux.

Deux golfs de dix-huit trous, un hippodrome en pleine expansion (plus de 300 courses de mai à septembre, dont une quarantaine labellisée PMU, un Festival du Trot et la Grande Semaine du Galop) et un stade équestre récemment rénové, cadre annuel d'un concours hippique renommé (Jumping international), constituent autant d'atouts supplémentaires pour l'agglomération.

Pour développer le pôle équestre de Vichy, la Communauté d'agglomération envisage de créer une **plate-forme équine régionale** au Domaine de la Cour, sur un site de 62 ha à Bellerive-sur-Allier. En complémentarité avec le stade équestre du Sichon et l'hippodrome de Vichy-Bellerive, ce projet autour du cheval s'articulera en quatre axes majeurs : des compétitions et un plateau sportif, la formation des cavaliers, la recherche (médecine sportive, nutrition, équithérapie) et le tourisme équestre (hébergement, intégration circuit de randonnées). C'est un partenariat public/privé qui devrait assurer la construction de l'équipement, sa maintenance et son exploitation. Engagée fin mai 2011, la consultation permettra de choisir un groupement de sociétés répondant le mieux à ces exigences.



Situé sur le site de l'ancien Tir aux Pigeons (Bellerive-sur-Allier), le **Stade aquatique de l'agglomération** ouvert en mars 2008 enregistre plus de 200 000 visiteurs par an. Une fréquentation accompagnée d'un coût social maîtrisé qui lui valent de se situer à la deuxième place des équipes

régionaux. Homologué pour l'accueil de Grands Événements (GE), il est désormais le théâtre de compétitions de haut niveau. Déjà séduit en 2010 par les bassins en inox de cet équipement « dernière génération », Michael Phelps y reviendra en 2012 avec l'équipe américaine de natation pour une ultime préparation aux J.O de Londres.

Si les efforts d'attractivité déployés sur le territoire de VVA veulent attirer de nouvelles populations, ils contribuent en premier lieu à améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Emplois et formations, logements et transports, infrastructures et équipements culturels ou sportifs, ..., tout est mis en œuvre pour assurer leur bien-être durable.

L'Allier : renforcer son attractivité

À la croisée d'axes européens majeurs, l'Allier entend tirer profit de sa position centrale pour assurer son développement économique. Le département propose trois portes d'entrées qui constituent autant d'ouvertures sur les régions Centre, Bourgogne et Rhône-Alpes. Les trois communautés d'agglomération de Vichy, Moulins et Montluçon concentrent l'essentiel des activités dans leurs aires urbaines irriguant le territoire.

Chiffres clés Allier

Population : 342 807 habitants.
Un repli démographique atténué.

Superficie : 7 340 km², représentant près de 1,4 % de l'espace national.
Un carrefour européen stratégique.

Densité : 47 habitants au km².
L'espace rural occupe 70% du territoire départemental.



■ Après trois décennies d'érosion, le repli démographique qui avoisinait les 3% semble enrayé : enregistrant depuis 1999 une baisse de population inférieure à 1% (de l'ordre de 0,1 % par an), le département reprend des forces vives. Seule sa partie ouest (arrondissement de Montluçon) continue de perdre des habitants, tandis que la partie plus au nord

(arrondissement de Moulins) résiste et que l'arrondissement vichyssois progresse légèrement.

Tous les types d'espaces, y compris les plus urbanisés, sont touchés par le vieillissement de leur population et la faiblesse du bilan naturel, le nombre de décès l'emportant sur celui des naissances. Dans ce contexte, l'Allier mise sur une attractivité renforcée et l'accueil de nouvelles populations.

■ Comptant plus de 4000 étudiants répartis sur près de 80 formations post-bac, le département accentue ses efforts, en direction des filières innovantes notamment, pour favoriser l'installation sur place de jeunes adultes. La création d'un schéma départemental de l'enseignement supérieur entend consolider les liens entre formations et entreprises.

■ L'ensemble des acteurs politiques et économiques reste mobilisé pour équiper le département en infrastructures prioritaires. Les enjeux sont essentiels, ils visent à **améliorer la compétitivité et l'attractivité du territoire pour inverser la tendance démographique**, tout en garantissant la sécurité des usagers.

Le désenclavement routier passe par la mise à quatre voies de la RN7 et de la RCEA, deux routes nationales dont les aménagements se font attendre.

Axe Est-Ouest :

La Route Centre Europe Atlantique (entre Mâcon et La Rochelle) relie la façade atlantique à l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. Elle traverse l'Allier sur 130 km, dont moins de 25% en quatre voies. Son **aménagement en 2x2 voies** a fait l'objet d'un débat public en 2010 pour accélérer sa réalisation qui devrait être finalisée en 2017.

Figurant parmi les projets routiers prioritaires inscrits au Schéma National des Infrastructures de Transports, l'itinéraire visé comprend 240 km au total (Allier et Saône-et-Loire concernés), dont à peine 30% est actuellement aménagé en 2x2 voies, constituant depuis 30 ans l'un des points noirs du réseau national.

Axes Nord-Sud :

La **RN7** constitue un axe incontournable pour les départements de la Nièvre, de l'Allier et de la Loire, dont elle irrigue des bassins d'emplois importants. L'action collective des élus politiques et consulaires se poursuit pour la mise totale à 2x2 voies de ses 243 kilomètres (dont 78 km dans l'Allier).

■ Avec un taux de chômage de 9,3% à fin 2010, le département se situe légèrement au-delà de la moyenne nationale (9,2%) et tend à évoluer favorablement. Si la situation des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans s'améliore (leur nombre a diminué de 17,3% sur un an), celle des seniors reste difficile, les plus de 50 ans représentant plus de 23% des demandes en attente.

La part du secteur tertiaire s'affirme, pour atteindre plus d'un emploi sur deux, l'Allier se distinguant par l'importance de son commerce.

■ **Un établissement régional sur quatre (principalement des PME) est implanté dans l'Allier**, second département auvergnat. Vichy et son agglomération constituent la première métropole départementale, devant Montluçon et Moulins.

Le secteur industriel représente encore un emploi sur cinq, un chiffre supérieur à la moyenne française. Des points forts se sont installés dans les domaines de la chimie-caoutchouc-plastique, de la métallurgie, des composants électriques et électroniques.

■ Aussi innovante que productive, **l'industrie agroalimentaire poursuit son essor**. Avec un chiffre d'affaires global estimé à 1,5 Milliard d'euros, elle compte 4 200 salariés pour 84 entreprises. C'est l'industrie des viandes (29% des sociétés employant 54% des effectifs de la filière) qui tient le haut du pavé.

■ Comprenant l'un des plus beaux massifs forestiers de France (celui de Tronçais sur près de 11 000 hectares), la forêt couvre 22% des sols et génère une sylviculture active. Dans l'Allier quatre emplois sur dix de la **filiale bois** relèvent du travail de transformation.

■ **Troisième activité du département, l'agriculture occupe en surface les deux tiers du territoire.**

Les exploitations agricoles affichent une surface moyenne de 82 hectares. L'Allier occupe ainsi le 1er rang national pour ses productions biologiques et s'enorgueillit de 7 labels rouges, tandis que les AOC progressent. Les ¾ des exploitants élèvent des bovins allaitants (2ème place nationale). Le blé représente quant à lui la principale production céréalière. Près de 200 exploitations sont à transmettre chaque année. Le plan agricole départemental 2009-2013 vise à renforcer leur autonomie en posant les bases de nouveaux schémas de production.



Nutrition Santé de Saint-Bonnet-de-Rochefort a obtenu le renouvellement de son appellation.

Appuyées par les collectivités territoriales, des PME-PMI innovantes fonctionnent en réseaux pour mieux s'ouvrir sur l'extérieur. Fort de ses richesses naturelles comme de ses savoir-faire, l'Allier se structure.

- Des filières performantes et autres Pôles d'Excellence Rurale (PER) s'organisent : deux nouveaux pôles ont été labellisés en 2011 (Valorisation et innovation par la réalité virtuelle présenté par la Communauté de communes du Pays Saint-Pourcinois ; Formation et développement des métiers de la filière bois porté par la Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise). PER depuis juin 2006, le Parc Naturopôle

- Accompagnés de campagnes de promotion réussies, des **dispositifs d'accueil de jeunes actifs** (30-59 ans) ont été mis en place : sites Internet (www.auvergnelife.tv, www.welcomeauvergne.com, www.lesurbanophiles.com), ou encore développement des « résidences d'entrepreneurs » permettant à des créateurs ou repreneurs qui souhaitent s'établir sur le territoire, de bénéficier de financements et d'un accompagnement.

- En 2010, la Région a proclamé la « **jeunesse grande cause régionale** » afin de favoriser son accès à l'autonomie, donnant à tous et à chacun les « chances de l'égalité pour une insertion professionnelle durable ». Une large consultation a été menée (via notamment le site du 16-30.fr ou des réunions thématiques organisées dans les quatre départements auvergnats). À partir des éléments recueillis, un Livre blanc de la jeunesse a été publié en 2011 ; un Pack Jeune Adulte regroupant les mesures d'aides (logement, mobilité, santé, culture etc.) est désormais proposé aux 16-30 ans.

- La Région Auvergne consacre 112 millions d'euros à l'enseignement en 2011, dont 71,5 millions affectés aux travaux et à l'équipement des lycées dont elle est en charge. Un guide de l'apprentissage en Auvergne a été récemment publié.

L'Auvergne : un dynamisme qui se confirme

Portée par un « effet volcan » dynamisant, l'Auvergne bénéficie d'une image de marque en hausse continue. Son attractivité s'affiche durablement, soutenue par un regain démographique et des activités économiques performantes.

Un développement économique soutenu

- Le taux de chômage enregistré en Auvergne à la fin du 4e trimestre 2010 s'établit à 8,1% de la population active, contre 9,2% pour l'ensemble de la France métropolitaine.

- 1ère région française 100% haut débit depuis 2009, l'Auvergne développe des relations privilégiées avec sa voisine rhônalpine, via l'axe Brioude-Issoire-Clermont-Ferrand-Vichy : 50% des échanges économiques s'effectuent sur une ligne stratégique reliant Genève à l'Auvergne.

Venant renforcer les 3 pôles de compétitivité (Elastopole, Céréales Vallées et Viaméca), 7 clusters d'excellence consolident les liens entre les entreprises, la formation et la recherche : **MÉMO MÉCATRONIQUE** (Métiers de la mécanique et de la mécatronique), **JCEP** (Plasturgie - Extrusion plastique), **NUTRAVITA** (Alimentation-Santé), **INSTITUT DE RECHERCHE PHARMABIOTIQUE** (Probiotiques pharmaceutiques), **ANALGESIA PARTNERSHIP** (Santé - traitement de la douleur), **AUVERGNE TIC** (Technologies de l'information et de la Communication), **E2IA** (Éco-activités et écotecnologies).



Richesses naturelles et ressources humaines alliées, l'Auvergne propose une herbe qui se révèle « plus verte qu'ailleurs »... Les « Urbanophiles » actifs sont de plus en plus nombreux à venir s'installer au sein d'un environnement préservé, pour profiter de sa force économique tranquille.

L'Auvergne s'offre également une nouvelle marque : « Auvergne nouveau monde ». Son « objectif est de fédérer les acteurs autour d'un même slogan et de marquer la volonté de la Région de se positionner comme un territoire résolument tourné vers l'avenir et proposant un vrai projet de société. » (René Souchon, Président de la région Auvergne).



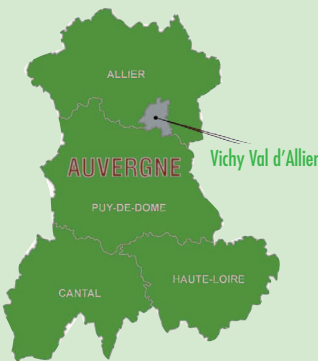
Textes : VD Rédaction

Chiffres clés Auvergne

Population : 1 341 863 habitants.
Hausse confirmée grâce à un excédent migratoire d'actifs.

Superficie : 26 000 km², représentant près de 5 % de l'espace national.
Située au cœur de l'Europe, au centre de la France et aux portes de la vallée du Rhône.

Densité : 51 habitants au km².
Inférieure de plus de moitié à la moyenne nationale (110 hab./km²).



- La **croissance démographique** affichée par l'Auvergne lui a fait gagner 27 300 habitants depuis 1999, soit près de 3 900 chaque année (+ 0,3 %). Cette progression tend à s'accroître : la région pourrait ainsi gagner 8 % d'habitants d'ici 2040, pour comptabiliser près de 1,45 million d'âmes. Selon l'Insee, cette hausse profiterait surtout à la Haute-Loire et au Puy-de-Dôme ; elle s'accompagnerait d'un vieillissement de la population moins prononcé qu'au niveau national.

Une attractivité activement valorisée

C'est son solde migratoire excédentaire qui permet à l'Auvergne de renouer avec la croissance démographique. Son attractivité renforcée lui a valu d'enrayer le déclin des deux dernières décennies du XXème siècle, pour inverser la tendance.

